

« chambres et un cabinet, afin d'en faire présent à la « marquise de Monceaux, Gabrielle d'Estrées ». On ne dit pas que l'administration ait refusé d'obtempérer à ces désirs royaux, et il fallait bien qu'elle en prit l'habitude ; car plus tard, en 1600, lorsque Henri IV vint recevoir à Lyon sa nouvelle épouse, Marie de Médicis, il exigea « l'envoi du bateau royal dans le haut Rhône, jusqu'au « lac du Bourget, pour y prendre la marquise de Verneuil, Henriette d'Entragues ». (Inv. des arch. p. 70, 2<sup>e</sup> col.) (1) qui avait remplacé Gabrielle d'Estrées, morte

archives communales, p. 88 : « Permission donnée au sieur Barthélemy de Bergame de venir habiter Lyon pour y établir sa manufacture de tapisseries qui se font à Bergame. »

(1) La marquise de Verneuil, Henriette d'Entragues, était fille de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, laquelle mariée au seigneur d'Entragues, en avait eu plusieurs enfants. Ce fut en 1600, année du mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis, qu'il devint amoureux de la belle Henriette. Le pouvoir de cette illustre déhontée, laquelle avait reçu de son royal amant le marquisat de Verneuil, près de Senlis, était excessif. Pour en donner une idée, je citerai le fait suivant : En 1608, les chanoines de Metz élurent pour leur évêque le fils naturel du roi et de la susdite, Henri de Verneuil, lequel était encore un enfant. Ce bâtard princier ne fut pas ordonné prêtre, ne vint jamais dans son diocèse, et n'obtint de Rome que des bulles conditionnelles, ce qui ne l'empêcha pas de prolonger son administration nominativement jusqu'en 1652, époque à laquelle il abdiqua en faveur du cardinal Mazarin qui ne put obtenir l'autorisation du pape Alexandre VII.

Louis XIV, dans une lettre datée du 13 juin 1652, adressée au Chapitre de Metz, ne craint pas d'appeler Henri de Verneuil son oncle naturel ; on voit que le grand roi ainsi que les chanoines n'obéissaient pas à de mesquins préjugés. Je ne saurais dire quelles sont nos idées contemporaines au sujet de la bâtardise princière ; mais cependant je ne crois pas que nous puissions arriver à ce degré d'indifférence morale et religieuse. Prendre pour évêque un enfant bâtard, qui ne fut jamais ordonné prêtre, et qui, pendant plus de quarante ans, administra nominativement son diocèse, me semble une énormité ! Il y aurait